

ÉDITORIAL

par Marc SAUTEL, Président de l'AJI et Directeur de la publication

Comment l'adjoint gestionnaire, acheteur public de l'E.P.L.E., peut-il concilier les injonctions contradictoires qu'il reçoit ?

Les réponses seront apportées le 24 mai prochain, à Lyon, à l'Espace Tête d'Or, à l'occasion des Rencontres de l'Intendance 2013.

Nous vous invitons à nous y rejoindre pour débattre de l'amélioration de l'achat public, de son optimisation, des relations fournisseur/acheteur comme gagnant/gagnant, du développement durable et de l'achat local, ainsi que des risques juridiques encourus par les gestionnaires.

Autant de questionnements, qui recevront, je l'espère, autant de réponses adaptées.

Dans ce numéro, notre collègue Hamid Ettahfi, dans son article « Achat public local, un serpent de mer ? », nous invite à réfléchir sur la mise en œuvre de la réglementation des marchés publics qui s'impose à tout acheteur public alors que nos financeurs (les collectivités territoriales), fortement impliqués dans l'économie locale, nous incitent à acheter « circuits courts et produits locaux ».

Nous avons été interpellés, récemment, par le Ministre du redressement productif appelant « chaque acheteur public à devenir un soldat du Made in France ». Lors d'une conférence sur les achats innovants, à Bercy, Arnaud Montebourg a aussi reconnu la lourdeur des normes juridiques et souhaité défaire ce verrou juridique au niveau européen. Il engage les acheteurs publics à « choisir l'empreinte carbone la plus basse et à se renseigner sur les modes de fabrication des produits et fournitures ». Dans le climat actuel de crise économique et de contraintes budgétaires, les acheteurs publics doivent monter au front pour être générateurs d'économies. Le gouvernement leur demande plus de performance, plus de mutualisation, plus de dématérialisation, autant de domaines que nous souhaitons investir dans nos lycées et collèges publics.

Les groupements d'achats, qu'ils soient coordonnés par des E.P.L.E. ou même directement par les collectivités territoriales, retrouvent leur aura. A nous de les faire vivre davantage en étant précis et complet dans la définition des besoins, dans la rédaction des cahiers des charges, dans le choix du fournisseur le mieux disant mais aussi en jouant vraiment le jeu de la mutualisation, ce que certains parviennent à faire très bien.

Je vous attends nombreux à Lyon, le 24 mai prochain, pour écouter les conférenciers de haut niveau, les participants de qualité à nos tables rondes, mais aussi pour débattre, échanger entre collègues gestionnaires et avec nos partenaires, industriels ou distributeurs, qui nous font l'amitié de leur présence renouvelée à nos rencontres.

Une délégation d'AJI Gestion pour l'Éducation s'est déplacée aux Antilles et en Guyane, du 11 au 15 mars 2013, avec 3 journées professionnelles au programme.

Nous avons été fort bien reçus et l'assistance était nombreuse (la presque totalité des gestionnaires des E.P.L.E. ainsi que de nombreux chefs d'établissements), attentive et de grande qualité, que ce soit en Guadeloupe, en Martinique ou en Guyane où nous nous rendions pour la première fois et où le Recteur d'Académie nous a fait l'honneur d'un discours de haute tenue comme ceux de Madame la Présidente du Conseil Régional de Guadeloupe au Gosier et des représentants de l'académie et des collectivités territoriales de Martinique.

Il vaut la peine d'aller ainsi à la rencontre de nos collègues gestionnaires des DOM, car nous y trouvons largement matière à des échanges constructifs et profitables à chacun. Des correspondants locaux ont été confirmés ou désignés et vont s'activer pour organiser des réunions dans chaque académie et également participer aux rencontres nationales d'AJI Gestion pour l'Éducation.

Vous trouverez, dans cette revue, un dossier complet de notre visite, ainsi qu'un compte rendu des interventions de Roland Delon sur la GRH et de Patricia Facquer sur la mise en œuvre de la RCBC, ainsi que des tables rondes (une le matin et une l'après midi) animées par le Président de l'AJI avec la présence effective des secrétaires généraux d'académie, des représentants des collectivités territoriales, et des représentants de gestionnaires et de chefs d'établissements. Nous avons pu également visiter plusieurs établissements qui nous ont grand ouvert leurs portes et témoignent de leur action remarquable pour la réussite des élèves.